



Clio. Femmes, Genre, Histoire

39 | 2014

Les lois genrées de la guerre

Une communauté de femmes en prison pendant la guerre d'Algérie

Christiane Klapisch-Zuber



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/clio/11928>

DOI : 10.4000/clio.11928

ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2014

Pagination : 219-232

ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Christiane Klapisch-Zuber, « Une communauté de femmes en prison pendant la guerre d'Algérie », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [En ligne], 39 | 2014, mis en ligne le 01 juin 2016, consulté le 19 avril 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/clio/11928> ; DOI : 10.4000/clio.11928

Tous droits réservés

Témoignage

Une communauté de femmes en prison pendant la guerre d'Algérie

Christiane KLAPISCH-ZUBER

*L'entretien avec Christiane Klapisch-Zuber s'est déroulé à Lyon le 2 février 2013 pendant trois heures, après un comité de rédaction de la revue CLIO FGH auquel nous appartenons toutes deux depuis la création de la revue en 1995. Le but était d'obtenir un récit de son engagement pendant la guerre d'Algérie en faveur des nationalistes algériens et en particulier de son séjour à la prison de la Roquette où elle avait été incarcérée à la suite de son arrestation. Christiane m'avait conseillé pour préparer cet entretien plusieurs lectures, en particulier l'autobiographie d'Hélène Cuénat, *La Porte verte* et le livre de Didar Fawzy-Rossano, *Mémoires d'une militante communiste (1942-1990)*¹, qu'elle cite à plusieurs reprises². L'auteur avait été une des compagnes de prison de Christiane dans l'aile réservée aux détenues politiques arrêtées pour soutien au FLN et a fait le récit précis (p. 138-150) de l'organisation de l'évasion de six prisonnières politiques en février 1961 (évasion à laquelle Christiane ne participa pas mais qu'elle aida à préparer).*

Michelle Zancarini-Fournel

¹ Didar Fawzy-Rossano, *Mémoires d'une militante communiste (1942-1990) du Caire à Alger, Paris et Genève*, Paris, L'Harmattan, 1997.

² Hélène Cuénat, *La Porte verte*, Saint-Denis, Éditions Bouchène, 2001 (la porte verte est la petite porte par laquelle entrait sa petite fille quand elle était en prison à la Roquette) et aussi le récit distancié de Saïd Mahrane, *C'était en 58 ou en 59...*, Paris, Calmann-Lévy, 2011.

MZF : *Quelles sont les origines de ton engagement en faveur des nationalistes algériens et comment s'est-il inscrit dans ton parcours intellectuel et professionnel ? Comment t'a-t-il amenée à être emprisonnée à la Roquette ?*

CKZ : Je sortais de l'ENS de Sèvres en 1960, après avoir passé l'agrégation en 1959. L'année 1959-1960 était une année de liberté : j'avais obtenu, après quatre ans d'études, une année supplémentaire à l'ENS pour m'orienter vers la recherche et commencer une thèse sur l'Italie, sur l'histoire politique des communes du Moyen Âge, sujet qui au reste ne me faisait pas palpiter. Pendant mes années à l'École, entre 1955 et 1960, je me suis inscrite à l'Union des étudiants communistes (UEC). Tout le mouvement étudiant se dressait contre la guerre d'Algérie. Des camarades normaliens ne voulaient pas partir. Les jeunes se couchaient devant les trains pour l'éviter. En novembre 1954, c'était une copine de khâgne, plus avancée politiquement que moi, qui m'avait fait prendre conscience de la gravité des événements. Je la vois encore commentant devant l'éventaire des journaux les titres sur les événements d'Algérie : « C'est un nouveau Vietnam qui commence »...

Ma famille n'était pas du tout disposée à discuter de politique avec moi. Il n'y avait pas de discussion là-dessus entre mon père et ma mère, en tout cas les enfants en étaient tenus à l'écart. Ma famille était de milieu bourgeois, pas du tout engagé, plutôt conservateur, disons. J'ai passé mon enfance en dehors de la politique, sinon pendant la II^e Guerre mondiale dans l'exécration de l'occupation allemande. Mes souvenirs de la guerre concernent les Alsaciens qui avaient quitté leur province pour ne pas être enrôlés par les « Boches », et c'est ce que fit mon père en 1939. La famille a suivi et s'est, après sa démobilisation, installée près de Paris. En 1954, je ne connaissais donc rien à la politique. La guerre d'Algérie a éclaté quand j'entrai à l'ENS et c'est elle qui m'a initiée à la politique. On en discutait beaucoup à l'École. J'avais entre autres une amie elle aussi historienne, Fatma Zohra Imalhayene (*alias* la romancière Assia Djébar), fille d'un homme qui a eu un rôle politique en Algérie. Elle-même était engagée aux côtés du FLN. Elle a certainement eu une influence parmi les Sévriennes au-delà des historiennes et de notre promotion. André Mandouze, Charles-André Julien ont été invités à l'École par son intermédiaire et grâce à la directrice, Lucie Prenant, et nous avons appris grâce à elle

ce qui opposait MNA et FLN. Les Sévriennes de l'UEC ou des groupes de la gauche catholique participaient aux manifestations contre la guerre surtout organisées par l'UNEF – bien que l'UEC ait été plutôt hostile au non-départ des appelés – manifs qui consistaient finalement à recevoir des coups de bâton au Quartier latin, sans avoir beaucoup d'autre impact... Je suis restée à l'UEC tant que j'étais étudiante. J'ai adhéré au Parti (PCF) plus tard et j'en suis sortie en 1968.

En janvier-février 1960, le réseau Jeanson a été arrêté. Disposant d'une certaine liberté dans cette cinquième année à l'École, j'ai décidé avec une amie, Anne Zink, de rendre visite à Fatma Zohra au Maroc. Son mari, « brûlé », avait dû quitter la France et travaillait près de Rabat dans un home d'enfants algériens orphelins créé par le FLN. Là j'ai rencontré Étienne Bolo et sa femme Paule, des amis de Francis Jeanson, de son équipe désormais « brûlée » et d'Henri Curiel. À peine rentrée en France, j'ai accepté l'invitation de Bolo à apporter ma contribution au réseau Curiel, qui avait pris le relais de celui de Jeanson. J'y ai connu pendant quelques mois, au printemps 1960, Curiel, sa femme Rosette, Didar Fawzy (née Diane Rossano), Jehan de Wangen. J'ai fait quelques passages de militants algériens vers le Luxembourg, Bolo conduisait le ou les responsables assis à l'arrière de la voiture, et on les amenait jusqu'à la frontière du Luxembourg avec deux voitures, l'une précédant l'autre en observatrice. Je n'ai donc pas fait grand-chose comme « porteuse de valises », je n'ai pas eu le temps... Du transport de valises, de fonds, de papiers, de tracts, mais pas d'armes, le réseau se l'interdisait. J'ai aussi cherché à repérer pendant des vacances à la campagne s'il y avait des endroits où l'on pouvait passer tranquillement vers la Suisse, ce qui a valu à mon honorable famille que les flics viennent fouiller la maison de campagne.

Ma brève carrière dans le réseau s'est arrêtée quand j'ai prêté ma chambre, place de l'Estrapade, près du Panthéon. J'ai hébergé une nuit, au début de septembre 1960, un responsable algérien qui le soir est rentré très tard en ayant peut-être un peu bu. Il s'est trompé d'étage, sonnait avec insistance chez le fils de la propriétaire lequel a immédiatement averti les flics qui sont venus cueillir le clandestin. Quand je suis revenue le lendemain matin, les flics m'ont piquée en haut de l'escalier.

MZF : *À quelle date as-tu été arrêtée ? Tu connaissais le nom de cet Algérien ?*

CKZ : Je l'ai su après : Abderramane Khaldi. Mais moins on en savait, mieux on se portait. Et je ne suis jamais allée en Algérie, je ne l'ai jamais revu après les séances chez le juge d'instruction...

C'était le 3 ou le 4 septembre au moment du procès Jeanson, la veille ou l'avant-veille du jour où je devais rejoindre le lycée de Compiègne et signer mon « procès-verbal d'installation » comme jeune professeure agrégée, ce que je n'ai pas pu faire. L'enseignement secondaire n'a pas voulu de moi en alléguant cette raison, et sans l'avoir prévu j'ai ainsi échappé à l'enseignement dans le secondaire.

MZF : *Peux-tu revenir sur ton arrestation ?*

CKZ : Les flics m'ont cueillie à l'entrée de ma chambre, ils ont cherché, ils n'ont rien trouvé. J'avais une « bombe » (de cheval) ; je le leur ai dit, pour m'amuser, et après un moment d'effroi, ils l'ont peut-être eu un peu mauvaise. Ils m'ont emmenée au commissariat d'Alésia, mais ne m'ont pas fait de misères. Un seul d'entre eux m'a traitée de quelque chose comme « putain du FLN »³. J'ai été transmise au dépôt du Palais de Justice, « la souricière », pour être présentée à un juge d'instruction : c'était un endroit crasseux, sordide, mais il était supervisé par une bonne sœur qui avait fait de la Résistance, je l'ai su après, une sœur à cornettes de l'ordre de Jésus-Marie-Joseph, qui était considérée comme une sainte par les anciens détenus. Elle m'a chuchoté de ne rien dire ; il y avait deux couchettes, une femme a essayé de me faire parler. N'étant pas une vieille militante aguerrie, l'avertissement avait été utile. Devant le juge d'instruction, j'ai soutenu avoir par hasard fait la rencontre dans un bistro de ce pauvre Algérien qui n'avait pas où loger. J'avais eu un coup de foudre... Personne n'y a cru. Mais ils n'avaient pas grand-chose contre moi. J'ai su plus tard par Didar Fawzy, dont je vais te reparler, que la police m'avait d'abord prise pour elle. Bolo dans la voiture duquel je me trouvais pour un transport de littérature de la Fédération FLN, avait magistralement semé les flics depuis la place

³ N.d.E : voir Emmanuel Blanchard, *La Police parisienne et les Algériens (1944-1962)*, Paris, éd. Nouveau monde, 2011.

Jeanne d'Arc dans le XIII^e arrondissement, il était un conducteur incroyable... Bref, ayant les cheveux courts et des lunettes comme Didar, Christiane avait été prise pour Didar et l'équipée à travers Paris fut retenue à charge contre elle !

Il y avait une excitation folle dans le département des politiques à la Roquette quand j'y suis arrivée : on était en plein procès du réseau Jeanson. J'étais béate d'admiration devant Hélène Cuénat, Micheline Pouteau, Jeannine Cahen, France Binard (dite Véra Hérold), une dizaine de filles de ce réseau, toutes des intellectuelles sauf Jackie (Jacqueline Carré), ouvrière d'exception au sein du réseau, grande gueule, dévouée à tout le monde, qui était à la CGT. Elles allaient écoper ces jours-là de cinq à dix ans... Didar Fawzi a été arrêtée un mois et demi après moi, en même temps que Curiel, Bolo... Le collectif d'avocats qui les défendait était conduit par M^{es} Oussedik, Benabdallah, Vergès, Beauvillard etc., une brochette d'avocats français et algériens à laquelle Roland Dumas était associé. J'ai été défendue par un avocat, bon catholique de gauche, François Sarda, qui rassurait mes parents, parce qu'il leur paraissait plus honorable n'étant pas membre du collectif, puis par Roland Dumas aussi.

À sa première visite, mon père m'a prédit que « je finirais sur l'échafaud », mais mes parents ne m'ont pas laissée tomber et ont payé mes défenseurs. Quand j'étais étudiante, j'essayais de discuter avec eux de la guerre et de la torture mais ils ne voulaient pas trop entendre. Ma mère disait : « Arrête de raconter ces choses horribles » et mon père prenait un air profondément peiné mais s'enfermait dans le silence. La torture était un des aspects qui m'avaient mobilisée ; comme chez beaucoup d'autres jeunes de cette génération, ma conscience politique était passée par la condamnation morale de la guerre et de ses abominations. Ma première réaction se situait par rapport au nazisme alors même qu'on ne savait pas encore grand-chose de la Shoah. Mais l'idée que l'on pouvait reproduire les horreurs nazies était bouleversante, révoltante. Même si mes parents se bouchaient les oreilles, cela m'apparaissait chez eux comme un mensonge, contraire au moralisme protestant, un mensonge à petite échelle, un refus de la vérité. Ainsi, ma propre révolte a été d'abord une révolte morale, l'éducation cela joue, en dehors de toute éducation politique ! Les seuls souvenirs de discussions politiques que

j'aie eues dans ma famille, c'était avec la sœur aînée de ma mère, ancienne secrétaire de Daladier, secrétaire-gouvernante d'un résistant pendant la guerre et très, trop gaulliste à mon goût, à l'époque de la guerre d'Algérie. Avec elle, en effet, j'ai eu des discussions homériques, mais on s'aimait beaucoup...

MZF : *Peux-tu parler de la prison ?*

CKZ : Le groupe des filles, à la Roquette, était très politisé sur la décolonisation. J'ai continué à lire (nous pouvions recevoir des livres de travail mais évidemment pas de livres politiques). Nous avons bénéficié du régime « semi-politique » créé par Edmond Michelet pour les militants algériens. Nous vivions en communauté durant la journée et étions enfermées le soir dans nos cellules, généralement individuelles, mais certaines en partageaient une. L'une de ces quinze cellules avait été transformée en salle à manger et nous mangions ensemble, vadrouillions pendant la journée dans notre division de la prison. Nous nous donnions mutuellement des cours : j'ai appris un peu de latin à Didar, qui m'a appris un peu d'arabe classique ; j'ai commencé à apprendre à lire à une Algérienne, Hafidha, une forte en gueule, qui avait pour mission de faire cotiser les « sœurs du trottoir » et qui nous préparait de merveilleux couscous.

Je suis restée à la Petite Roquette de septembre 1960 à début juillet 1961. On a vécu le putsch des généraux à l'intérieur de la prison. Le Premier ministre, Michel Debré, avait appelé à aller à Orly arrêter les putschistes par tous les moyens de locomotion possibles ! C'est vrai, nous avons eu assez peur. À cette époque les sœurs de l'ordre de Jésus-Marie-Joseph avaient été supprimées dans la division des politiques et des gardiennes civiles les avaient remplacées depuis février 1961, après l'évasion dont je veux te parler. L'une d'elles nous a dit discrètement : « Ne vous en faites pas ; on vous cachera si les paras débarquent, sinon ils vous feront la peau ». Les bonnes sœurs sont restées affectées aux droit-commun.

J'ai finalement gardé un grand souvenir de ce séjour en prison. J'ai vécu dans trois communautés de femmes, *Clio* étant la troisième et la première Sèvres, mais la connivence que j'ai connue à la Roquette nous liait de façon particulièrement étroite. Certes, il y avait des

tensions parfois fortes entre Algériennes et Françaises. Il y avait des différences d'appréciation entre Algériennes sur la situation politique, entre femmes du réseau Jeanson et Algériennes, entre celles du réseau Jeanson et du réseau Curiel à propos des relations avec le PCF, avec la Fédération du FLN en France, ou de l'ouverture souhaitée par Curiel à plus d'internationalisme, au problème kurde, au soutien des opposants incarcérés en Égypte. Par ailleurs, durant la préparation de l'évasion, nous n'avions pas une confiance absolue dans une ou deux d'entre nous et elles n'ont été averties qu'à la dernière minute. J'aimais beaucoup Cécile Decugis, monteuse de cinéma, qui avait subi une première détention préventive dans le quartier des droit-commun, été libérée, puis condamnée à sept ans de prison et remise pour sept ans en taule à son procès. Elle a été mise au courant de l'évasion, mais elle n'a pas voulu partir.

MZF : *À quel groupe appartenais-tu ?*

CKZ : J'ai été la première arrêtée du réseau Curiel. Henri Curiel et Didar Fawzi étaient citoyens égyptiens, de familles juives originaires d'Italie ; ils avaient fait de la prison là-bas. Comme tu sais, Curiel a été assassiné en 1978 ; Didar est morte en 2011, renversée par une voiture à Genève où elle vivait. Elle était avec Véra Hérold une des « doyennes » de notre groupe : elle avait plus de 40 ans... ! Beaucoup de ces camarades sont mortes aujourd'hui : Jackie, Véra, Didar, Jeannine...

MZF : *Les as-tu revues ?*

CKZ : Didar, fortuitement, à la cafétéria de l'EHESP ; les survivantes du groupe au moment de la sortie du livre d'Hélène, *La porte verte*⁴ ; Jeannine Cahen au hasard d'une randonnée...

MZF : *Pourquoi n'as-tu pas participé à l'évasion, qui a vu s'envoler six des détenues politiques de la Petite Roquette ?*

⁴ Hélène Cuénat, *La Porte verte*, *op. cit.* Voir le compte rendu de François Gèze, dans la revue *Mouvements*, n°17, septembre-octobre 2001.

CKZ : J'ai très vite été mise au parfum, car les filles qui avaient été arrêtées en février 1960 avaient eu le temps de penser à une évasion ! Mais au moment de passer à l'acte, il fut prévu, en accord avec la Fédération FLN et les réseaux, que s'évaderaient les Françaises du réseau Jeanson condamnées à dix ans, plus Didar, l'Égyptienne internationaliste, et deux militantes algériennes qui risquaient gros, Zina Haraigue et Fatima Hamoud. Zina, arrêtée avec des armes, risquait vingt ans. Certaines, Cécile dont j'ai parlé et Véra Hérold, n'ont pas voulu sortir en prenant ce « raccourci ». Les filles ont bénéficié d'une aide extérieure, du relais des avocats, des réseaux qui ont trempé dans la préparation. J'ai su, mais j'ai oublié, qui devait lancer la corde pour faire le mur, conduire les voitures, quels étaient les points de chute, qui étaient prêts à les recevoir. Toutes ont fait le mur ; Didar raconte cela très bien et elles ont toutes échappé aux recherches. Cela se passait une nuit de février 1961. Et cela a fait un certain bruit dans les médias ! Des nanas qui réussissent une évasion de groupe assez spectaculaire, c'était du jamais vu.

Les WC, « à la turque », avaient de gros barreaux carrés ; on en a scié un en deux endroits. Les WC donnaient sur l'extérieur, vers le mur d'enceinte, et c'est par eux que les filles se sont sauvées. Toutes les fenêtres étaient contrôlées par les gardiens deux fois par semaine, sauf celle des WC qui était défendue par un panneau de lattes de bois. On les a sciées pour accéder au gros barreau et on les recollait chaque fois pour que les gardiens ne voient pas le gros barreau scié. Le sciage faisait un bruit effroyable et nous avons mis de la musique à plein tube pendant plusieurs jours pour le couvrir.

MZF : *Que s'est-il passé après leur départ ?*

CKZ : Nous, on n'a pas dormi de la nuit. On a eu les flics au matin. On avait fabriqué une très belle corde, multicolore. Parce que pendant des mois on a acheté des collants de couleur. On a fait entrer des études de mécanique pour adapter sa résistance au poids d'une personne de 60 kg. Le matin, il y a eu un branle-bas de combat des gardiens. Ils ont très vite repéré la corde qui pendait du premier ou deuxième étage et le barreau extérieur scié, mais on avait recollé le judas, également scié, par où la première avait pu ouvrir la porte de sa

cellule et libérer les autres, et je ne sais pas si les flics ont jamais compris comment elles avaient pu quitter leur cellule... Véra notre doyenne a prétexté qu'elle ne voulait pas partir bien que condamnée à dix ans de prison en raison de sa corpulence ; elle a été interrogée très longuement, évidemment sans succès. Ils se sont acharnés sur elle et sur Inge, une jeune Allemande condamnée aussi lourdement et qui partageait sa cellule.

Après l'évasion, le Directeur civil a été « suspendu », ce qui nous a fait beaucoup rire (une caricature en première page d'un journal le montre, accroché à notre corde). La pauvre sœur Hermance, affectée à notre division et qui y dormait dans une des cellules, avait l'habitude, à son coucher, de se faire chauffer sur le poêle central une tisane, dans laquelle Jackie avait glissé un bon somnifère. Elle a été accusée de connivence et c'est la raison du remplacement des sœurs par des gardiennes civiles.

MZF : *Y avait-il des relations amoureuses entre ces femmes ?*

CKZ : Pas que je sache... En principe, on était seule par cellule. J'étais seule pour ma part, comme Cécile, Hélène, Didar etc. Un lit, une petite table, un seau hygiénique, mais pas d'eau, c'était tout le mobilier. On se lavait à l'eau froide et on avait de temps en temps droit à une douche. C'est du reste grâce à la traversée de la prison jusqu'aux douches qu'il avait été possible de repérer les lieux possibles d'une évasion. On s'était organisé une vie plutôt agréable : outre la cellule transformée en salle à manger, on pouvait snober la cantine et faire acheter au dehors. On faisait venir des légumes frais, d'où ces somptueux couscous... C'était une vie conviviale, intéressante, passionnée, entre filles habituées à discuter.

MZF : *Aviez-vous des rapports avec les droit-commun ?*

CKZ : Après la grève de la faim des prisonniers du FLN pour obtenir le statut politique (ou plutôt semi-politique), il était interdit d'avoir des rapports avec les détenus de droit-commun. On voyait donc de loin celles de la Roquette, dans leur atelier ou dans la cour de promenade. Cécile Decugis, arrêtée plus tôt, avait pour sa part passé

pas mal de temps dans un atelier des droit-commun, mais sans être obligée d'y travailler. Par elle nous avons su quelque chose des conditions de vie et de travail dans les divisions des droit-commun.

Toutes ces femmes ont aujourd'hui plus de 80-90 ans. Elles se sont revues, y compris en Algérie où certaines, dont Hélène Cuénat, ont vécu après l'indépendance. Moi non ; je n'ai du reste jamais été en Algérie. J'ai été invitée une fois par le gouvernement algérien à des cérémonies célébrant l'indépendance, mais ce gouvernement ne me plaisait pas et je n'y suis pas allée.

MZF : *Et après l'évasion/libération ?*

CKZ : Elles se sont donc sauvées en février 1961. Jusqu'à ma libération début juillet 1961, la vie a été plus morne, plus d'évasion à préparer ! Didar était partie, je n'avais plus de leçons d'arabe ; j'ai lu des livres d'histoire. L'ami de Véra (le peintre Jacques Hérold) venait la voir très fidèlement ainsi que l'amie avec laquelle elle vivait ; je les ai revues plusieurs fois dans les années suivantes. Hérold, post-surréaliste, m'a offert pour mon anniversaire une belle litho que j'ai toujours au-dessus de mon bureau. On a donc attendu pendant plusieurs mois que les choses tournent mieux. J'ai reçu un nouveau juge d'instruction, plus malin que le premier, je jouais toujours la gourde enamourée, il n'y croyait pas davantage. Ce nouveau juge, Alain Simon, a organisé une confrontation dans son bureau avec Bolo arrêté en octobre ou novembre 1960. Mais mes parents avaient pris sur eux de détruire les photos du Maroc, les lettres qui pouvaient être compromettantes. Donc pas de preuves de quoi que ce soit, et j'ai finalement été mise en liberté provisoire. J'ai été amnistiée après la guerre d'Algérie sans avoir jamais été condamnée.

Je suis revenue très souvent à la Roquette jusqu'à l'amnistie, j'avais obtenu un permis de visite pour Véra. La prison est (était !) un hexagone avec une tour centrale d'où rayonnaient des corps de bâtiment en T. Au premier étage de cette tour, le parloir, au-dessus la chapelle, au-dessous les cuisines. Hiérarchie des lieux et des fonctions. Le parloir était rond avec deux tables longues et des vitres épaisses à mi-hauteur. C'était relativement facile de faire passer par là des lettres, des objets, les limes, les outils pour l'évasion. Surtout

Jackie qui avait des mains adroites de manuelle et était très délurée.

Christiane, plus tard, essaiera de dessiner le plan de la Petite Roquette... n'arrivera plus à se souvenir exactement, parlera des belles images, des photos de l'exposition conçue par Robert Badinter, où est rappelée l'évasion⁵...

La Petite Roquette avait été longtemps une « Maison d'éducation correctionnelle pour enfants », mais à l'époque où j'y étais, elle n'était que « Maison d'arrêt pour femmes » et les bâtiments pour les enfants avaient disparu. Au rez-de-chaussée, sous les cellules, les ateliers des droit-commun donnaient sur les cours intérieures. Nous, on allait en promenade dans la cour quand elles étaient rentrées dans leur atelier : je ne sais plus qui disait qu'il fallait séparer « les torchons et les serviettes ». Une femme qui avait été condamnée à mort pour crime passionnel était logée dans la cellule *ad hoc*, juste sous nos fenêtres ; elle a finalement été graciée. J'ai encore la bible, annotée, sa seule lecture, qu'elle m'a donnée en partant pour la centrale. Ce n'était pas très catholique, mais la principale, qui savait que j'étais de tradition protestante, me l'a laissée !

De là où j'habite aujourd'hui, je passe souvent sous la rangée d'immeubles neufs qui ont été construits à l'emplacement du mur qu'elles ont franchi et du potager des bonnes sœurs. Les maisons de la rue Merlin que nous voyions depuis notre division ont été aujourd'hui bien rénovées, bien propres ; mais je reconnais, chaque fois émue, la forme des fenêtres que l'on voyait en se hissant jusqu'à celles de notre couloir⁶.

Je n'ai pas un grand souvenir de ma libération, je garde surtout celui de ces dix mois de vie avec des amies. Je t'ai dit que j'avais revu pendant plusieurs années Véra qui était restée à Paris, les évadées étant à l'étranger. Avant l'amnistie, je suis aussi allée voir Bolo à

⁵ *L'Impossible photographie. Prisons parisiennes 1851-2010*, exposition du Musée Carnavalet, Paris-Musées, 2010.

⁶ N.d.E : La prison pour femmes de la Petite Roquette a été fermée en 1974, démolie ensuite et un square installé sur son emplacement. Il ne reste qu'un portail et une plaque comme traces matérielles de la prison, un monticule couvert d'arbres aujourd'hui fait des matériaux démolis.

Fresnes, je me suis faite visiteuse de prison ! À l'automne 1961, j'ai travaillé quelque temps chez M^e Mourad Oussédik, j'y ai fait la secrétaire. Mourad avait une secrétaire algérienne qui n'écrivait pas impeccablement le français et je rédigeais des lettres, mettais en forme des plaintes ; en particulier les plaintes des parents de victimes d'octobre 1961 qui cherchaient un frère, un mari⁷... Je prenais les témoignages, puis j'ai préparé une compilation de ces plaintes pour un rapport d'Oussédik à la Fédération de France du FLN, mais je ne sais pas ce que ce rapport est devenu.

J'ai donc gardé des liens avec certaines et j'ai continué à m'intéresser de très près à tout ce qui se passait en Algérie, sans y prendre part. Je suis entrée au PCF en 1963 (mon poste à l'EHES remonte à l'automne 1962) malgré ce que je savais des difficultés que les intellectuels y rencontraient pour s'exprimer. Mais j'y ai connu des gens formidables : Jean-Pierre Vernant, Jean Chesneaux, Lucette Valensi, Suzanne de Brunhof, tous des intellectuels engagés dans la décolonisation ; ce n'était vraiment pas une cellule stalinienne. J'ai plus longuement milité au SNES-Sup.

J'ai été prise comme vacataire à l'EHES chez un bienfaiteur de beaucoup d'âmes errantes, le sociologue de l'agriculture Pierre Coutin, auquel Anne Zink qui travaillait dans son équipe m'a introduite. J'avais participé au séminaire de Jacques le Goff et de Robert Philippe qui dirigeait le CRH (Centre de recherches historiques) et qui m'a envoyée à Braudel. Celui-ci après m'avoir posé quatre questions m'a embauchée aussi sec comme chef de travaux. Sa femme était pied-noir d'Algérie. Pourquoi m'a-t-il embauchée ? « Elle est admirable cette petite », aurait-il dit. Il prenait les gens comme ça. Il s'est fâché avec moi en 1968, mais bon, je lui dois une fière chandelle... Je suis restée au CRH jusqu'à ma retraite. Pour reconstituer ma carrière, cela a pris des années de négociations syndicales ; Pierre Vilar, de la section du SNES-Sup, s'est occupé de mon dossier et j'ai finalement été réintégrée dans les rangs des enseignants agrégés.

⁷ N.d.E. : Manifestation du 17 octobre 1961. Voir Jim House & Neil MacMaster, *Paris 1961. Les Algériens, la terre d'État et la mémoire*, Paris, Tallandier, 2008, traduit de l'anglais par Christophe Jaquet.

Hamon et Rotman qui ont raconté l'évasion m'avaient interviewée⁸. On n'en a jamais parlé à *Clio*, ou je ne m'en souviens pas. J'avais l'impression que cela n'intéressait pas des masses et je n'aime pas jouer les Anciens combattants. Si je le fais aujourd'hui, c'est parce que je peux évoquer avec toi les côtés marrants de la prison, sinon de la guerre. Ma fille a entendu parler de l'évasion par une copine à elle qui l'avait su par sa mère. Elle était bouche bée le jour où je la lui ai racontée ; c'est au tour, maintenant, de mes petits-enfants... J'ai suivi les manifestations qui ont marqué la fin de la guerre, pas celle de Charonne cependant, quand j'étais encore en liberté provisoire. J'ai été, beaucoup plus tard, à l'inauguration de la plaque au pont Saint-Michel qui rappelle le massacre des Algériens du 17 octobre 1961⁹; et je la lis toujours avec une grande émotion. Tous ces gens qu'on a tabassés à mort et jetés dans la Seine... le déchaînement policier a été épouvantable.

Dans ses mémoires, Didar a écrit que j'étais « diaphane » quand elle m'a retrouvée à la Roquette ; j'étais mince, assurément, mais certainement pas diaphane, et tu auras compris que nous ne nous laissons pas mourir de faim au régime « semi-politique » ! « Bien élevée¹⁰ », écrit-elle aussi... Peut-être parce que je m'amusais à bavarder avec sœur Hermance, pauvre femme ligotée par son obsession de la propreté, au reste une obsession partagée par toutes les sœurs gardiennes ! « Zuber, il y a des moutons sous votre lit », me disait la Supérieure, une femme par ailleurs remarquable.

J'ai beaucoup revu jusqu'à sa mort en 2006 Anne-Marie Blanchet-Parodi, qui travaillait dans le collectif avec Oussedik. C'était une fille formidable de rectitude. Un autre avocat du collectif que j'ai bien connu et apprécié, Henri Likier, s'est suicidé ; toute sa famille était morte en déportation. Il était le procédurier de la bande, capable de

⁸ N.d.E. : dans Hervé Hamon, Patrick Rotman, *Les porteurs de valises*, Paris, Albin Michel, 1979.

⁹ N.d.E. Voir l'article de Vincent Lemire & Yann Potin, « "Ici on noie des Algériens" : fabriques documentaires, avatars politiques et mémoires partagées d'une icône militante (1961-2001) », *Genèses*, 49, décembre 2002, p. 141-161.

¹⁰ N.d.E. Didar Fawzy-Rossano, *Mémoire d'une militante communiste...*, *op. cit.*, p. 139.

bloquer un procès par sa connaissance du menu détail juridique. Étienne Bolo s'est lui aussi suicidé, dans le parking de l'université de Paris 8 en 1985. Cela fait beaucoup de disparus, et j'en passe, dans cette génération de militants anticolonialistes, où l'on comptait tant de femmes engagées... Alors, merci de m'avoir donné l'occasion d'en évoquer pour *Clio* quelques-unes.